

# Agreste Pays de la Loire



Février 2019  
document mis en ligne le 25/02/2019

## Dossier territorial - Agriculture

### L'agriculture des Pays de la Loire est riche et très diversifiée

L'agriculture en Pays de la Loire occupe une place centrale dans l'aménagement du territoire, l'emploi et la production de richesse. La douceur du climat, la diversité des sols, liée notamment à l'histoire géologique de la région, point de rencontre entre le Massif armoricain à l'ouest et le Bassin parisien à l'est, la proximité de la façade atlantique, le passage de la Loire, les savoir-faire reconnus, figurent parmi ses grands atouts.

#### La région au quatrième rang des régions agricoles françaises

Avec une production estimée à 10 % du chiffre d'affaires national, soit environ 6,5 milliards d'euros de biens produits en 2017 auxquels s'ajoutent plus de 500 M€ de services, la région se situe au quatrième rang des régions agricoles françaises avec une production similaire à celle de l'Irlande. En 2016, l'emploi agricole représente 65 000 actifs permanents, l'emploi dans le secteur agroalimentaire (y compris l'artisanat commercial) 58 000 personnes en 2015 (soit 24 % des salariés de l'industrie régionale), auxquelles il convient d'ajouter les emplois associés à la valorisation, à la conservation, à la vente, au transport ou à la recherche.

En outre, l'agriculture contribue fortement à l'aménagement du territoire et à l'identité paysagère régionale. Les surfaces agricoles occupent plus de 2,2 millions d'hectares soit 69 % de l'espace. Cette situation s'explique par la topographie et le climat favorable de la région ainsi que par la moindre importance des zones boisées en Pays de la Loire (15 % du territoire contre 31 % en moyenne nationale). Au cours des dix dernières années (2007-2017), les sols artificialisés ont progressé de 13 %. Sur la période, la surface artificialisée a progressé en moyenne de 4 500 ha par an. Ce rythme a sensiblement décru au cours des cinq dernières années.

#### De nombreuses activités sont liées directement à l'agriculture

L'élevage constitue toujours l'orientation principale de l'agriculture régionale avec 62 % de la valeur des productions. Il induit différentes activités comme l'alimentation du bétail, la production laitière, avicole et porcine. La région occupe ainsi la troisième place nationale pour l'élevage des gros bovins (vaches laitières, vaches allaitantes et taurillons). Le cheptel bovin s'élève à 2,5 millions de têtes, ce qui représente 13 % du cheptel français et plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2017. Les abattoirs régionaux réalisent 15 % des abattages nationaux de gros bovins. Les Pays de la Loire sont aussi la deuxième région de production avicole, avec plus du quart de la production nationale et 32 % des abattages nationaux, et la deuxième région d'élevage porcin avec 11 % du cheptel français. Cette agriculture se caractérise aussi par la grande diversité des productions végétales. Ainsi, aux côtés des surfaces fourragères et céréalières, les cultures spécialisées comme l'horticulture, l'arboriculture (pomiculture essentiellement), le maraîchage (notamment la mâche, la tomate

et le concombre) ou la production de plantes médicinales et à parfum occupent une place importante, notamment en termes d'emplois. La région s'illustre dans le domaine des semences (notamment les semences potagères) et par le fait qu'elle dispose de deux terroirs viticoles différents : le vignoble d'Anjou-Saumur et celui du Pays nantais. La diversité et le poids des productions ont permis l'essor d'un secteur agroalimentaire puissant qui a réalisé, en 2016, un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros dont 1,4 milliard à l'export. Les activités de transformation de la viande et du lait sont particulièrement importantes. Elles bénéficient de la présence de grands groupes nationaux, notamment Bigard (Socopa Viandes, Charal) ou Terrena (Elivia) dans la transformation de viande de boucherie, et LDC (Arrivé, SNV) ou Terrena (Galliance) dans la transformation de viande de volaille. Dans l'industrie laitière ligérienne (Bel, Lactalis, Savencia ...), les unités de fabrication de fromages mobilisent plus de la moitié des effectifs.

## L'agriculture ligérienne se distingue par sa qualité et sa forte valeur ajoutée

La qualité des produits, la traçabilité, l'identification à un territoire, la présence de pôles de compétitivité, le respect de l'environnement, sont des critères importants pour l'agriculture régionale.

### La démarche de qualité est notoire

Les Pays de la Loire sont l'une des principales régions pour la production sous signe officiel de qualité. On y trouve des produits sous AOP/AOC (Appellation d'origine protégée/Appellation d'origine contrôlée), sous Indication géographique protégée (IGP), sous Label Rouge ou issus de l'agriculture biologique. On y dénombre plus d'une trentaine d'AOP/AOC, pour l'essentiel viticoles, auxquelles s'ajoutent une vingtaine d'IGP dont plus d'une douzaine concernent les produits animaux, essentiellement avicoles. Pour le Label Rouge, la région concentre à elle seule un quart des cahiers des charges répertoriés à l'échelle nationale. C'est ainsi que 44 % des abattages nationaux de poulets sous signe de qualité s'effectuent dans la région en 2017.

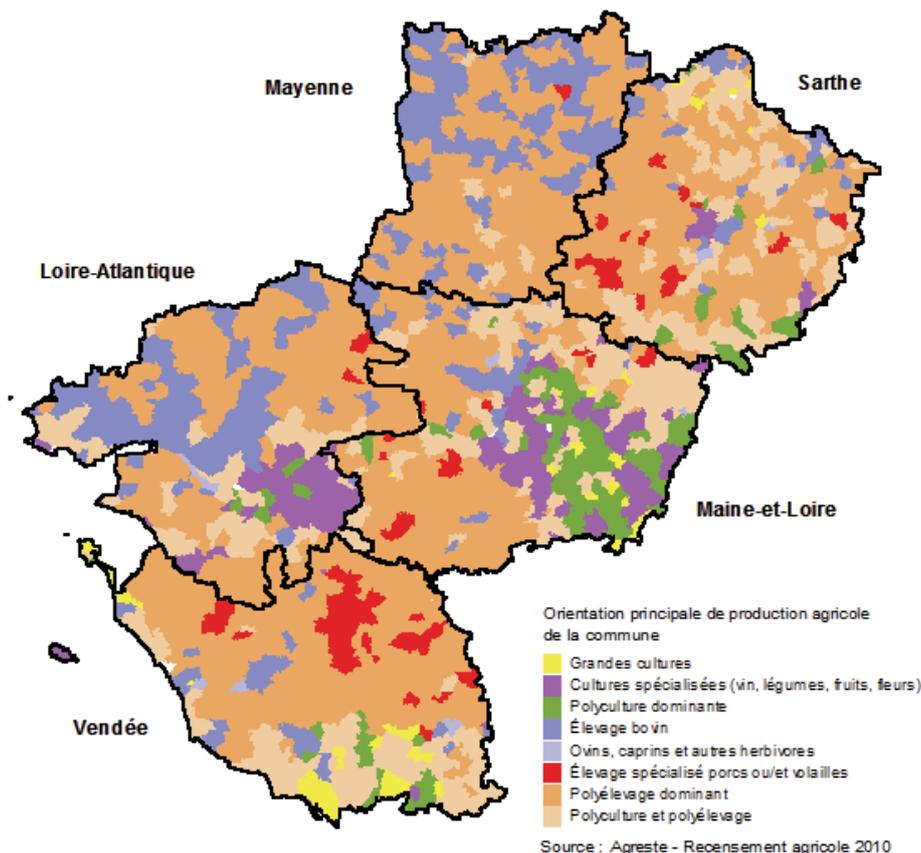
En 2017, la région compte près de 3 000 exploitations certifiées bio. Elle occupe la première place en agriculture biologique pour les volailles de chair, les vaches laitières

et allaitantes, les truies reproductrices et la deuxième pour les cultures fourragères et les poules pondeuses. Les Pays de la Loire se situent au quatrième rang pour la surface exploitée en agriculture biologique. Les 170 000 ha d'agriculture biologique, dont 49 000 ha en cours de conversion, représentent 8,2 % de la surface agricole régionale, pour un objectif national fixé à 15 % en 2022.

Parmi les aides du second pilier de la PAC, 13 M€ ont été versés dans la région au titre de l'agriculture biologique en 2015.

Enfin, une nouvelle tendance se dessine avec la volonté des agriculteurs de se rapprocher du consommateur en choisissant davantage les circuits courts de distribution. Les exploitations commercialisant en vente directe ou avec un seul intermédiaire représentent 18 % des exploitations régionales.

### Productions agricoles dans les Pays de la Loire



## Productions agricoles régionales en valeur (millions d'euros courants)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 (sd)	2017 (p)	% <i>France</i>
<b>Productions végétales (hors subventions)</b>	<b>2 563</b>	<b>2 673</b>	<b>2 898</b>	<b>2 648</b>	<b>2 614</b>	<b>2 642</b>	<b>2 363</b>	<b>2 455</b>	<b>6 %</b>
Céréales	775	832	1 087	795	831	811	583	679	7 %
Oléagineux	103	139	156	106	96	91	103	117	5 %
Plantes fourragères	691	759	739	744	691	706	681	652	12 %
Légumes frais et pommes de terre	285	245	268	262	253	259	266	251	5 %
Horticulture (hors pépinières)	119	122	126	128	113	113	108	105	12 %
Vins d'appellation et autres vins	242	236	176	258	276	292	255	265	2 %
Fruits	178	165	167	180	149	159	157	175	6 %
Autres produits végétaux	169	176	179	175	205	210	210	212	6 %
<b>Productions animales (hors subventions)</b>	<b>3 407</b>	<b>3 781</b>	<b>4 087</b>	<b>4 196</b>	<b>4 226</b>	<b>4 061</b>	<b>3 835</b>	<b>4 042</b>	<b>15 %</b>
Gros bovins	724	763	958	986	914	952	860	850	13 %
Veaux	143	158	187	195	201	202	202	200	19 %
Porcins	323	352	380	379	343	318	335	342	11 %
Volailles et œufs	877	996	1 106	1 096	1 046	1 040	1 014	1 070	22 %
Ovins et caprins	18	17	16	17	18	18	18	18	2 %
Lait et produits laitiers de vache	1 107	1 269	1 226	1 309	1 489	1 300	1 187	1 352	15 %
Autres produits animaux	216	227	216	213	216	232	220	210	15 %
<b>Production totale des services</b>	<b>461</b>	<b>467</b>	<b>492</b>	<b>498</b>	<b>517</b>	<b>525</b>	<b>538</b>	<b>544</b>	<b>11 %</b>
<b>Production totale (hors subventions)</b>	<b>6 431</b>	<b>6 922</b>	<b>7 478</b>	<b>7 342</b>	<b>7 357</b>	<b>7 228</b>	<b>6 736</b>	<b>7 042</b>	<b>10 %</b>

Source : Source : Agreste - Comptes de l'agriculture - Base 2010

### L'agriculture induit de nombreuses activités de recherche

Les activités de recherche ont permis de nombreux progrès dans la traçabilité des produits (avec l'aide des TIC), dans l'amélioration des cheptels et des semences ainsi que dans le contrôle de la qualité.

La région est ainsi membre, avec la Bretagne, du pôle VALORIAL, consacré au secteur agro-industriel. Du fait d'une concentration unique en Europe d'entreprises, de laboratoires et de structures de recherche-formation du secteur du végétal, les Pays de la Loire disposent aussi d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale : VEGEPO-LYS. Celui-ci rassemble des entreprises, des centres de recherche et de formation du domaine du végétal autour de projets innovants pour renforcer la compétitivité des entreprises. Le pôle regroupe les acteurs de l'ensemble de la chaîne du secteur végétal, depuis l'amont à l'aval, en passant par la production (horticole, maraîchère, fruitière,

viticole, cidricole, les semences et les plants, les plantes aromatiques et médicinales).

L'agriculture en Pays de la Loire peut se reposer sur une formation agricole de qualité : la région compte plus de 20 800 élèves et apprentis à la rentrée 2018, faisant d'elle l'une des principales régions de formation agricole française. La qualité de cet enseignement se traduit notamment par des taux de réussite aux examens supérieurs aux moyennes nationales. La présence de plusieurs pôles d'enseignement supérieur agricole ou agroalimentaire est enfin le signe d'un dynamisme et d'une excellence régionale reconnus : site d'Angers Agro Campus Ouest, École supérieure d'Agriculture (ESA) à Angers, ONIRIS (École résultant de la fusion de l'École Nationale Vétérinaire et de l'École Nationale d'Ingénieurs des Techniques des Industries Agricoles et Alimentaires) située à Nantes.

## L'enjeu environnemental et social de l'agriculture est pris en compte

Les critères environnementaux s'imposent aujourd'hui largement dans l'agriculture régionale. De nombreux efforts ont été réalisés mais restent à poursuivre. Par exemple, la qualité de l'eau a imposé le classement de la totalité de la surface agricole régionale en zone « vulnérable » par rapport aux nitrates.

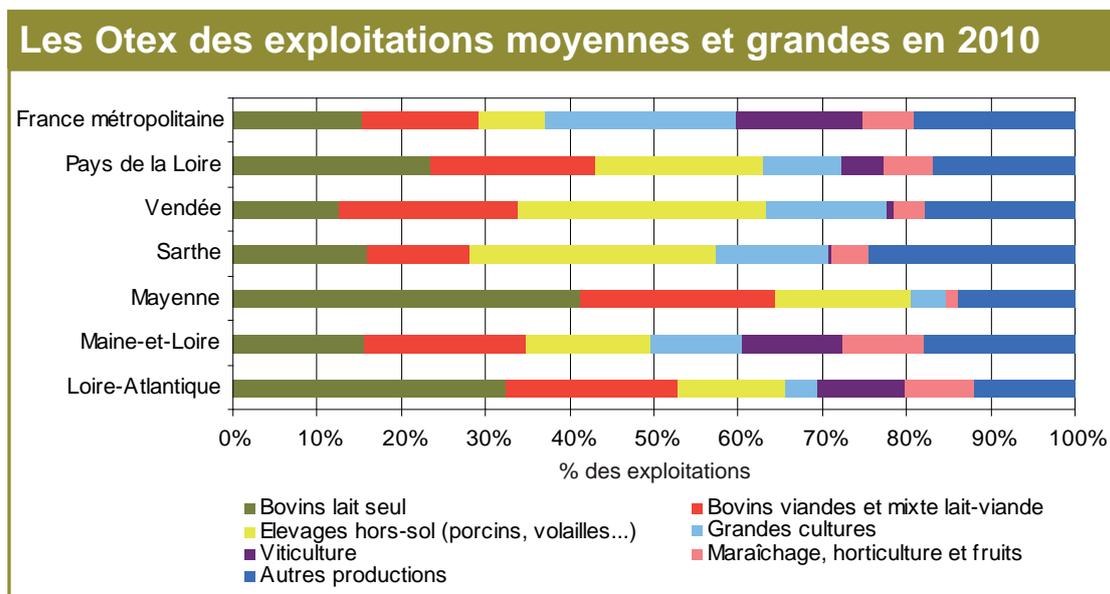
Les agriculteurs sont engagés pour préserver l'environnement (mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, effacement d'ouvrages, protections de captages d'eau potable et plan Ecophyto). De plus, l'accroissement de la population, lié au développement économique de la région, fait émerger des conflits d'usage concernant le foncier agri-

cole et artificialisé.

Enfin, le maintien de l'agriculture en Pays de la Loire et de toutes les activités économiques qu'elle induit, passe par le renouvellement de la population active. En effet, la part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans est de 48 %, celle des plus de 55 ans de 27 % ; l'installation des jeunes agriculteurs constitue donc un enjeu important. En 2017, on compte 506\* installations aidées en Pays de la Loire, contre 502\* en 2016.

\* Nombre d'engagements juridiques de DJA dans l'année

## Orientations technico-économiques des exploitations agricoles régionales



Champ : moyennes et grandes exploitations hors pacages collectifs

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

**Otex** : Orientation technico-économique de l'exploitation - Classification par rapport aux spécialisations dominantes de l'exploitation

## Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information  
statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2  
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr  
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard  
Rédaction : Olivier Jean  
Composition : Bénédicte Guy  
Impression : SRISE à NANTES  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1956 - 7499